

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. POSTE : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne : A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Janvier 1876.

Chronique générale.

La commission de permanence s'est réunie avant-hier; elle s'est occupée de la périodicité des réunions et de la publicité des comptes rendus des séances.

La discussion relative à la périodicité des séances a été plus longue. M. Sébert demandait que la commission se réunît tous les huit jours pour surveiller les agissements du ministère pendant la période électorale.

La discussion s'est terminée sur cette observation du président, qu'on ne pouvait pas fixer d'avance la périodicité des séances, attendu qu'aux termes du règlement la commission doit décider à la fin de chacune de ses séances quel jour elle se réunira de nouveau.

On fait un certain tapage de quelques paroles prononcées par M. le duc d'Audiffret-Pasquier et que l'un de ses journaux, l'Echo universel, résume ainsi :

« L'honorable duc Pasquier a donné des explications sur le rôle en général de la commission de permanence. Il a dit que si, en principe, la commission n'a d'autre droit que celui de convoquer l'Assemblée, d'autre part, on ne saurait délimiter d'une manière absolument exacte le cercle dans lequel doit se renfermer les investigations de la commission, alors que ces investigations ont précisément pour but de trancher la question de savoir si le droit de convocation doit ou non être exercé.

Quant à l'utilité des discussions devant la commission de permanence, elle peut être parfois réelle, incontestable. Des exemples l'ont prouvé : ainsi M. Léon Faucher, ministre de la République en 1849, crut devoir donner sa démission à la suite d'un dissentiment avec la majorité de la commission de permanence; ses contemporains lui en ont hautement témoigné leur estime.

On a vu dans ces paroles, et surtout dans le rappel, plus ou moins opportun, de la démission de M. Léon Faucher, une invitation à M. Buffet d'imiter l'exemple de son ancien collègue. Etant donné le caractère intempérant de M. le duc d'Audiffret, l'interprétation est vraisemblable, mais il en sera pour ses frais et n'aura pas encore cette fois son portefeuille.

Toutes les préoccupations sont au mouvement électoral. La levée de l'état de siège dans la plupart des départements — la loi promulguée — va permettre à un grand nombre de journaux de réparaître ou de se fonder. Les bonapartistes se disposent à user de la permission. Le comité de compatibilité, qui « ne rayonne pas », va faire rayonner ses journaux dans toutes les régions. Partout les candidatures bonapartistes se posent carrément.

Le rapport présenté par MM. Martel et Voisin sur les travaux de la commission des grâces a été publié.

Cette commission, composée de quinze membres, s'est réunie, pour la première fois, le 30 juin 1871, et, pour la dernière, le 20 décembre 1875; elle a tenu 246 séances.

Le nombre total des affaires soumises à l'examen de la commission s'élève à 6,504.

Les affaires, classées d'après la nature des condamnations prononcées, se décomposent de la manière suivante :

Table with 2 columns: Type of sentence and Number. Includes: Condamnations à mort (140), Condamnations à la déportation dans une enceinte fortifiée (739), Condamnations à la déportation simple (2,487), Condamnations à la détention (4,221), Condamnations au bannissement (65), Condamnations aux travaux forcés à perpétuité (82), Condamnations aux travaux forcés à temps (434), Condamnations à la réclusion (56), Condamnations à l'emprisonnement (4,894), Condamnations à l'emprisonnement dans une maison de correction (5), Condamnations à la surveillance de la haute police (44), Total (6,504).

Sur les 6,504 condamnés, on comptait 6,403 hommes et 98 femmes. Relativement au lieu d'origine, 4,709 étaient originaires du département de la Seine, 4,598 de la province et 194 de l'étranger.

Sur les 140 condamnations à mort, 26 seulement ont été exécutées; 83 avis ont été favorables à des commutations de peine et 4 à la grâce entière.

Sur les 6,504 individus ayant formé un recours en grâce, 2,502, le tiers environ, ont obtenu, soit des commutations, soit des remises partielles ou totales de leur peine.

Sur 7,965 avis émis par la commission, 4,961 concluaient au rejet et 3,004 à des commutations ou remises.

Au 1er juillet 1875, la Nouvelle-Calédonie contenait 3,619 déportés, dont 844 à la presque île Ducos (enceinte fortifiée) et 2,808 dans l'île des Pins. Le nombre de femmes n'était que de 49.

3,784 individus avaient été embarqués pour la Nouvelle-Calédonie, mais leur nombre a été réduit à 3,619 par suite de 138 décès et 34 évasions; la première évasion, celle de Paul Robin, date de janvier 1874.

Aux chiffres ci-dessus il faut ajouter 256 hommes et 7 femmes condamnés aux travaux forcés pour faits insurrectionnels et qui ont été transportés dans la colonie pénitentiaire.

Au 20 novembre 1875, 1,647 condamnés de l'insurrection de 1871 subissaient leur peine en France.

En résumé, 5,506 individus, condamnés pour leur participation à la Commune, subissent en ce moment leur peine en France et en Nouvelle-Calédonie.

On lit dans l'Opinion :

Un journal du matin, ayant parlé de troubles graves à Perpignan, pendant une représentation théâtrale, nous avons télégraphié à Perpignan.

Notre correspondant nous envoie le télégramme suivant, qui rétablit la vérité :

« De Perpignan, 3 janvier, 6 heures 30 minutes du soir.

» Affaire sans importance. Pendant un entr'acte de la représentation du 1er janvier, quelques spectateurs du parterre ont crié : A bas le lorgnon ! M. Girone prit pour lui ce cri et se mit à lorgner avec affectation. Cris : A la porte ! M. Girone prend une chaise et menace de la lancer. Il en est empêché et prend alors ses gants et les lance dans le parterre. Vacarme ; huées. La police ne se montre pas. M. Girone vient se camper au parterre, qu'il menace. Personne ne répond à cette provocation. Le tumulte redouble.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Souvenirs de collège.

L'ÉGLISE ROMAINE.

(Suite.)

Je revenais un soir du collège avec mon camarade Pointel. Son père, le docteur Pointel, l'accompagnait. Tout à coup, le démon de la vanité me poussant, je dis à Pointel, de façon à être entendu de son père :

— Tu vois bien cette église ? Sais-tu quand et par qui elle a été bâtie ?

Il dit que non, et ajouta même que cela lui était bien égal, ce qui, par parenthèse, me scandalisa fort.

— Eh bien, repris-je d'un ton doctoral, en surveillant du coin de l'œil la contenance du docteur Pointel, cette église a été bâtie du temps de la révolution, par les anciens Romains.

Le médecin se mit à rire et me demanda de qui je tenais ce beau renseignement.

Je rougis comme un petit coq, et je répondis

qu'il me tenais de Lisabeth, qui n'était pas une menteuse.

— Je ne dis pas, mon petit ami, que Lisabeth soit une menteuse; mais en parlant d'une chose qu'elle ignore, elle s'est trompée. Quand tu voudras te renseigner sur la cuisine, tu pourras en toute confiance consulter Lisabeth; mais quand tu voudras éclaircir un point historique, tu feras bien de l'adresser à ton professeur d'histoire.

Je ne dis rien de tout cela à Lisabeth, de peur de lui faire de la peine, et je gardai toute l'humiliation pour moi.

Je résolus de suivre le conseil de M. Pointel, et, un jour que notre professeur était d'assez bonne humeur, je me risquai en tremblant.

Le professeur était un gros petit monsieur bien rouge et très-irascible. Il devint éramois jusqu'aux oreilles, et me fit des yeux terribles, comme si je lui avais dit quelque grosse impertinence.

Puis, reprenant peu à peu son sang-froid, il se moucha, et me dit d'un ton de sarcasme :

— Je vous vois venir avec vos questions saugrenues. Pourquoi interrompre la classe pour demander ce que tout le monde sait, vous aussi bien que les autres !

Les autres riaient, mais c'était bien pour le plaisir de rire, car je suis bien sûr qu'ils n'en savaient pas plus que moi sur l'église Notre-Dame.

La colère déraisonnable du professeur me fit

même soupçonner qu'il n'était pas là-dessus mieux renseigné que nous.

On riait cependant, et, au milieu de la rumeur, j'entendais se détacher les mots : « Poseur ! » et « C'est bien fait ! »

J'étais déjà bien assez confus, lorsque le professeur m'acheva en me demandant quel rapport ma sottise question avait avec la chronologie des empires orientaux que nous étions en train de ressasser.

— Savez-vous seulement, reprit-il, au milieu des rires complaisants de toute la classe, la date de Nabuchodonosor ? — Non ? Eh bien, commencez par apprendre les choses utiles; ensuite... ensuite... ne faites plus de sottises questions.

Quand il me vit pleurer, il s'adoucit subitement, car ce n'était pas un méchant homme. Il ignorait évidemment le premier mot de ce que je lui demandais; et même cette chose si utile, la date de Nabuchodonosor, il ne l'aurait pas citée triomphalement, comme il le fit, s'il n'avait pas eu le livre sous les yeux.

Il gourmanda sévèrement ceux qui continuaient à se moquer de moi. Je ne lui sus, je l'avoue, aucun gré de cette sorte de réparation qu'il m'offrait aux dépens du prochain.

J'étais sûr qu'il avait eu tort de se mettre en colère, et que ma question n'avait rien d'impertinent. Il n'avait pas osé dire : « Je ne sais pas. »

Il avait craint un moment d'être pris en flagrant délit d'ignorance.

Remis d'une alarme si chaude, il faisait le bon prince, et me protégeait contre les moqueries de mes camarades, après les avoir lui-même excités pour mieux couvrir sa retraite ou plutôt sa déroute.

Il vit bien à mon air que je l'avais deviné, et me nota dans son esprit comme un de ces élèves dangereux qui ne songent qu'à faire des questions ridicules pour compromettre le professeur.

XIV.

Jusqu'ici, mes questions sur l'église de Notre-Dame ne m'avaient valu que des renseignements faux ou des rebuffades. Je résolus de n'en plus parler à personne. Je m'habituai à regarder le vieil édifice comme une de ces choses mystérieuses sur l'origine desquelles toute science humaine est en défaut.

Cela ne m'empêchait pas d'y songer toujours, peut-être même encore plus qu'auparavant.

Le jeudi et le dimanche, je faisais de longues promenades pour chercher les endroits d'où l'on voyait mieux le clocher, l'église et le château.

Je découvris bientôt que la plus belle vue de Sainte-Luce est celle que l'on a en descendant de la forêt, surtout à l'heure où le soleil couchant fait resplendir les pierres grises des vieux monuments entassés sur la colline de Sainte-Luce.

Un officier entre alors au parterre, qu'il interpelle grossièrement et qu'il fait évacuer militairement. Tout s'apaise. Une partie des spectateurs s'en vont, et la représentation continue sans autre incident.

» Le maire fait aujourd'hui une enquête sur la conduite incroyable de la police qui, en empêchant les provocations de M. Girone, aurait pu tout arrêter dès le commencement. »

Etranger.

Est-il vrai que les trois empereurs se soient décidés à trancher la question d'Orient par l'octroi d'une large autonomie administrative à la Bosnie et à l'Herzégovine ? C'est la grosse nouvelle extérieure d'aujourd'hui.

Il paraît que le prince Nikita, pressé par l'opinion de ses Monténégrins, voudrait engager la lutte avec la Turquie, pour éviter les complots de ceux qui l'accusent de mollesse et de trahison.

Il aurait écrit à l'empereur de Russie une lettre autographe pour lui demander l'autorisation de déclarer la guerre. Il lui dit en même temps qu'en obéissant aux puissances, en restant dans l'inaction, il demeure exposé aux conspirations des impatients, en un mot, que sa vie n'est plus en sûreté.

Le czar aurait répondu par un refus très-net, en lui imposant le devoir de rester dans la politique suivie jusqu'ici. C'est du moins ce qu'affirme la *Correspondance provinciale*.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle ; mais si le prince Nikita a réellement adressé à l'empereur Alexandre une pareille demande, nous n'hésitons pas à croire que sa demande a été repoussée.

Il est dans la politique russe actuellement de temporiser et d'attendre patiemment, parce qu'elle sent bien que l'heure de la Turquie approche et qu'il est inutile de précipiter sa chute. Les événements suivent une marche lente, mais progressive ; et la Russie comprend à merveille qu'elle a tout à gagner à retarder son entrée en scène. Elle ne tient pas à se présenter en conquérante, mais bien en héritière naturelle, quand la succession s'ouvrira.

Histoire de l'année 1875.

JANVIER.

Le 1^{er}. — On apprend que la veille un nouveau *pronunciamento* de l'armée espagnole a proclamé roi le prince des Asturies, fils de la reine Isabelle, sous le nom d'Alphonse XII. — Le soir, un verglas, devenu légendaire, couvre les rues de Paris, et cause, à la sortie des théâtres, de nombreux accidents.

Le 2. — Fin des conférences dites de l'Élysée, auxquelles M. le maréchal avait convoqué les principaux représentants des

groupes de la droite et du centre gauche, à l'effet d'établir une entente en vue des lois constitutionnelles. Résultat négatif.

Le 3. — Election des Hautes-Pyrénées (1^{er} tour). Ballottage entre M. Cazeaux, candidat bonapartiste, et M. Brauhauban, candidat républicain. — Mort de Pierre Larousse.

Le 4. — Obsèques de Ledru-Rollin, mort le 31 décembre 1874 ; inhumé au Père-Lachaise.

Le 5. — Rentrée de la Chambre. — Inauguration du Nouvel-Opéra. — Le lord-maire de Londres à Paris.

Le 6. — Message du Président de la République pour demander à l'Assemblée de donner à la loi du Sénat la priorité sur la loi de la transmission des pouvoirs. — Vote contraire. — Démission des ministres. — Mort de l'Électeur de Hesse à Prague.

Le 7. — Mort de Emile Pereire.

Le 8. — Une note du *Journal officiel* annonce que les ministres, sur la prière du maréchal, garderont leurs portefeuilles jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet. Leur démission est acceptée.

Le 9. — On dit que le maréchal a fait appeler tour à tour M. de Larcy, M. Dufaure, M. d'Audiffret-Pasquier et M. de Broglie. — *L'imbroglio* est à son comble.

Le 10. — Faute de pouvoir être dénouée, la crise est prorogée. L'Agence Havas déclare que le maréchal attendra, pour prendre de nouveaux ministres, que l'Assemblée se soit prononcée sur les lois constitutionnelles.

Le 11. — L'Assemblée aborde la discussion, en deuxième lecture, de la loi des cadres. — Inauguration du Théâtre-Lyrique.

Le 12. — Mort de l'empereur de Chine Tung-Chi.

Le 13. — Importantes réunions de la gauche, du centre gauche et du centre droit, sur la question de savoir si l'on votera l'urgence des lois constitutionnelles. Ces groupes décident, chacun de leur côté, qu'ils repousseront l'urgence.

Le 14. — Nomination de la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre, hostile au bonapartisme.

Le 15. — La commission de la Nièvre organise son bureau. M. Albert Grévy en est nommé président. — Procès du général de Wimpfen contre M. Paul de Cassagnac, sur la journée de Sedan.

Le 16. — Suite du procès Wimpfen-Cassagnac. Admirable plaidoyer de M. Jules Favre.

Le 17. — Election des Hautes-Pyrénées (2^e tour). M. Cazeaux, candidat bonapartiste, est élu contre M. Alicot, candidat conservateur. M. Brauhauban, candidat républicain, s'était désisté.

Le 18. — Suite de la discussion de la loi des cadres. L'Assemblée vote les deux capitaines par compagnie.

Le 19. — La commission de la Nièvre décide qu'elle entendra MM. Léon Renault, préfet de police, et Cornélius de Witt, sous-secrétaire d'État à l'intérieur.

Le 20. — Vote de la loi des cadres (deuxième lecture).

Le 21. — L'Assemblée aborde la première délibération des lois constitutionnelles (projet Ventavon). — Suspension du conseil municipal de Marseille. — Mort du peintre François Millet.

Le 22. — Après un débat général très-violent du côté de l'extrême droite, l'Assemblée décide qu'elle passera à une deuxième délibération sur les lois constitutionnelles.

Le 23. — Les journaux publient la déclaration que M. Albert Grévy devait faire la veille au nom de la gauche, et que les incidents de la séance l'ont empêché de porter à la tribune. Cette déclaration maintient le vote des gauches sur le terrain de la République.

Le 24. — Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône interdit la vente sur la voie publique au *Citoyen*, de Marseille.

Le 25. — Première lecture de la loi sur le Sénat (projet Antonin Lefèvre-Pontalis). L'Assemblée, après un court débat, décide qu'elle passera à une deuxième lecture. Tout est réservé, quant au fond.

Le 26. — Interpellation Rouvier sur la suspension du conseil municipal de Marseille. — Suite de la déposition de M. Renault devant la commission de la Nièvre.

Le 27. — Discussion du projet de loi relatif au monopole des allumettes.

Le 28. — Deuxième délibération sur les lois constitutionnelles. — Amendement Laboulaye. Admirable discours de celui-ci. Vote malheureusement ajourné au lendemain, grâce à l'intervention regrettable de M. Louis Blanc.

Le 29. — Rejet de l'amendement Laboulaye. Vote de l'article 1^{er}. Renvoi à la commission des Trente du célèbre amendement de M. Wallon sur l'éligibilité et la rééligibilité du Président de la République.

Le 30. — Les gauches voyant dans l'amendement de M. Wallon la consécration du principe républicain, s'y rallient. Il est adopté par l'Assemblée à la majorité d'une voix.

Le 31. — Reconnaissance du nouveau gouvernement espagnol par la France.

Nouvelles militaires.

On lit dans une Revue militaire de l'année, publiée par le *Bulletin de la réunion des officiers* :

« L'une des plus importantes mesures d'organisation qui aient été prises dès le commencement de 1875 est relative à la suppression du service du recrutement départemental, et à la constitution définitive d'un bureau de recrutement dans chaque subdivision de région. Cette mesure avait été prescrite par la loi du 24 juillet 1873 ; mais son exécution avait été ajournée, et il a fallu l'expérience d'une année entière, en 1874, pour reconnaître qu'il était non-seulement possible, mais encore nécessaire, de renoncer à l'ancienne tradition du recrutement départemental. C'est seulement de cette époque récente que date l'unité de fonctionnement

dans ce grand et nouveau service, qui embrasse l'administration des disponibles, des réservistes, de l'armée territoriale, ainsi que la surveillance des chevaux et des voitures que la loi de conscription met à la disposition de l'État. »

Tentative de mutilation sur soi-même pour s'exonérer du service militaire.

Le nommé Alibert a préféré perdre une phalange de l'index de la main droite que de servir son pays. Se rendait-il par là absolument impropre au service militaire ? Sans attendre la décision du conseil de révision, la cour de Grenoble, appliquant les articles 63 et 67 de la loi de 1872, qui punissent tout acte d'un citoyen portant atteinte à ses facultés physiques dans leur rapport avec l'aptitude au service militaire, soit qu'il ait réussi à se rendre inapte au service actif, soit que le résultat ait trompé ses efforts, a condamné Alibert à trois mois de prison.

Chronique Locale et de l'Ouest.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS.

Le Comité d'achat se trouvera dans notre arrondissement, savoir :

A Vihiers, le jeudi 27 janvier, à onze heures ;

A Doué, le vendredi 28 janvier, à neuf heures ;

A Saumur, le samedi 29 janvier, à onze heures.

Le Comité achètera des chevaux hongres et des juments de selle de toutes armes (tête, réserve, ligne, légère, artillerie-selle), de 4 à 8 ans et de la taille de 1 m. 48 à 1 m. 60 ; de trait (artillerie), de 1 m. 48 à 1 m. 54.

ANGERS. — Un assassinat a été commis à Angers dimanche, vers une heure du matin, quai du Roi-de-Pologne.

La victime, Jean-Baptiste Hodet, ouvrier maçon, âgé de 45 ans, marié, sans enfants, passait sur ce quai et se trouvait près du magasin d'engrais de M. Henri Adam, quand il fut assailli par des inconnus qui le maltraitèrent si cruellement qu'Hodet succombait le jour même, à dix heures du soir.

Il portait à la tête six blessures, paraissant produites par un instrument de bois, une triangulaire au-dessus de l'œil droit, une verticale près de l'oreille droite, etc., il avait le crâne et l'avant-bras droit fracturés. Malgré tous les soins qui lui furent donnés à l'hôpital, où on l'avait transporté, Hodet expira dimanche soir.

Le ou les assassins ne sont pas encore découverts. (J. de Maine-et-Loire.)

Le même journal signale en ces termes un acte de probité que nous sommes heureux de faire connaître :

« M. X... d'Angers, perdit dernièrement un portefeuille contenant, à ce qu'il croyait, 4,300 fr. Une annonce fut faite dans nos ce-

Cette vue faisait naître en moi mille sensations charmantes, mais si confuses que je ne pouvais les démêler ; je n'aurais pas su dire ce que je ressentais, mais j'étais plongé quelquefois dans une véritable extase.

Il y avait, en face du paysage, sur la colline, un massif isolé de grands arbres, le sol dur et comme battu ne produisait que des herbes courtes et menues. On y sentait le thym et le serpolet, et l'on entendait dans la saison le bourdonnement des abeilles.

C'est là que j'aimais à m'asseoir pour savourer pendant des heures le plaisir de contempler cette vue de Sainte-Luce, toujours la même et toujours nouvelle, tant l'aspect du ciel, la course des nuages et les changements de la lumière y mettaient de variété et de vie.

L'habitude de faire de longues courses solitaires, le soin que je mettais à cacher le plaisir que j'allais chercher si loin, parce que, ne pouvant m'en expliquer la nature à moi-même, il me semblait qu'il devait avoir quelque chose de caché ou de défendu ; la rêverie presque continuelle où je trouvais si naturellement un refuge contre les tracasseries et les déboires de ma vie d'écolier : tout cela réuni augmenta ma taciturnité et ma sauvagerie apparente.

— A quoi penses-tu ? me disait quelquefois ma tante avec une brusquerie que je ne lui connaissais

pas.

— Mais, ma tante, je ne pense à rien !

Et je rougissais, comme pris en flagrant délit de mensonge. Pourtant je n'aurais pu répondre autre chose, ne sachant pas moi-même analyser les pensées qui s'agitaient en moi, ni les vagues désirs que j'éprouvais.

— Tant pis, si tu ne penses à rien ! répliquait sèchement ma tante.

Et, sans lever les yeux, elle se remettait à tricoter avec un redoublement d'activité.

J'aurais sérieusement voulu, la voyant fâchée, lui demander pardon. Pardon de quoi ? J'aurais voulu lui expliquer que je ne pensais à rien de mal. Mais comment expliquer aux autres ce qui pour moi-même était inexplicable, et rendre compte de ce qui m'échappait quand je voulais le comprendre et le définir !

Alors je ne savais plus que faire de mes mains ; je demeurais à côté de ma tante, la regardant tricoter avec autant d'attention que si elle m'avait chargé de compter les mailles, les yeux hébétés, cherchant quelque bonne parole et n'en trouvant pas une.

Sans savoir ce que je faisais, je quittais gauchement la chambre, et j'en refermais la porte avec un soin méticuleux, comme si c'eût été une chambre de malade.

Ne pouvant, malgré mon sincère désir, témoi-

guer mon respect et ma soumission par des paroles, j'essayais de les témoigner par des actions.

Le résultat n'était pas très-heureux, mais l'intention était bonne.

Une fois de l'autre côté de la porte, je gagnais sur la pointe du pied l'escalier de ma mansarde, et j'allais m'accouder, des heures entières, en face du paysage où mon cher clocher jouait un si grand rôle.

Peu à peu j'oubliais mon chagrin, et mon esprit, revenant à sa préoccupation habituelle, me ramenait, malgré mes efforts, à la série des questions auxquelles j'aurais tant voulu trouver une réponse.

Comment étaient habillés les gens qui vivaient quand on a construit ce clocher ? A quoi s'amusaient-ils ? et d'abord, s'amusaient-ils ?

Y avait-il alors des colléges ? Qu'enseignait-on aux écoliers ? Et les collégiens s'ennuyaient-ils autant qu'aujourd'hui ?

XV.

Un de nos cousins éloignés, qui était pharmacien dans la Grande rue, et qui se piquait de littérature, demanda un jour à ma tante quels livres je lisais à mes moments de loisir.

— Il ne lit rien du tout, répondit ma tante.

Le fait est que je ne lisais rien du tout, en effet, mais par l'excellente raison que chez nous il n'y avait rien du tout à lire.

Je n'appelle pas des livres ces méchantes brouilleries classiques qu'on nomme le *Cornelius Nepos* ou les *Fables d'Ésope*.

Nos auteurs eussent-ils été mieux choisis, nos pauvres maîtres nous les auraient rendus odieux par leur mauvaise méthode de les interpréter.

Excepté donc ces fantômes d'ouvrages, quelques livres de piété de ma tante, la Cuisinière bourgeoise et l'Abrégé d'histoire universelle de M. Jourdelles, il n'y avait jamais à la maison ce qu'on pourrait appeler l'ombre d'un livre.

Le pharmacien, ami des lumières, discutait avec ma tante la question de la lecture, et le résultat de leur entretien, qui fut long et par moments mystérieux, fut que nous emportâmes un volume assez proprement relié, orné de gravures, et sur le dos duquel on lisait en lettres d'or : *Walter Scott*, et au-dessous, *Quentin Durward*.

(La suite au prochain numéro.)

lonnes; et, hier, M. X... venait tout joyeux nous annoncer qu'il avait retrouvé le porte-feuille en question, contenant non pas 4,300 mais 3,500 fr.

M. Belsœur, fermier au Petit-Tertre, commune de Beaucouzé, l'avait ramassé sur une route; et, après avoir appris, par le journal, le nom et l'adresse de son propriétaire, le lui avait rapporté.

LA FLÈCHE. — Un service funèbre a été célébré, la semaine dernière, dans la chapelle du Prytanée militaire, en l'honneur du général Lecomte, qui l'avait commandé en chef pendant dix ans. La veuve du général et ses filles assistaient à cette cérémonie, ainsi que les autorités de la ville et un grand nombre d'habitants.

M. le marquis d'Aux a été élu, dimanche dernier, membre du conseil général de la Sarthe pour le canton de la Suze.

Le candidat conservateur a obtenu 4,527 voix contre 655 données à M. Maslin, et 89 à M. Moreau, tous deux républicains.

CHATELLERAULT. — Les journaux de Châtellerauld ont reçu le communiqué suivant :

« Quelques rumeurs alarmantes se sont répandues sur l'état sanitaire de la ville. Renseignements pris à bonne source, il est certain que cet état n'a jamais été meilleur. Quelques cas de fièvre typhoïde se sont déclarés dans la caserne de la mairie. Il n'y a eu aucun décès, et les soldats qui en avaient été atteints sont ou guéris ou en pleine convalescence. »

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de janvier qui, d'après les conditions astronomiques, présentera les caractères suivants sur la France et sur les pays voisins :

A part des perturbations qui se produiront vers les époques critiques indiquées plus loin, le reste du temps sera relativement assez beau, particulièrement sur le Midi, avec gelées intermittentes, assez vives, durant les éclaircies, du 1^{er} au 12, puis ensuite du 20 au 31, et notamment dans le voisinage des lunestices et de l'apogée, temps plus variable, plus humide, avec ciel assez souvent couvert ou brumeux sur le Nord. Neige abondante vers les 4, 7, 16, 23, 28, 31. Crues subites, 2^e quinzaine. Gros temps sur mer.

Dépression barométrique, avec vent, pluie ou neige, suivant les contrées ou l'altitude, vers le 1^{er}, conjonction de Mars; 4, nœud ascendant (P. Q.); 8, 11, lunestice boréal, périgée (P. L.); 15, 18, nœud descendant (D. Q.); 23, lunestice austral, apogée, conjonction de Jupiter; 26, 28, conjonction de Mercure (N. L.); 31, nœud ascendant, conjonction de Saturne, ainsi que de Vénus et de Mars.

Les dates mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer !

Ces pronostics s'appliquent à l'ensemble de la France et non à telle ou telle région, chose qu'on ne doit pas perdre de vue.

Que de sève perdue !

Il y a sève et sève; la nature en produit abondamment de l'une et de l'autre sorte. Mais les hommes, ou négligents, ou ignorants, ou dominés par des habitudes peu raisonnables, ne savent pas en tirer parti.

Disons d'abord deux mots de celle des végétaux et de ses sources.

On laisse quelquefois envahir les abords des champs et des prés par des rejets de haies qui empêchent le blé et l'herbe de puiser dans le sol une nourriture abondante : sève perdue !

Sur les arbres de certains jardins et vergers poussent de grands gourmands, qui s'engraissent aux dépens des branches productives : sève perdue !

En maints endroits, on néglige de recueillir les feuilles des vergers, qui vont se perdre dans les haies, au seul profit des buissons, qui n'en ont guère besoin, tandis qu'on pourrait, au moyen de ces feuilles, faire un bon terreau pour les jardins ou grossir le tas de fumier destiné aux terres : sève perdue !

Dans quelques pays, le meilleur des fumiers, le purin, s'en va dans le pré par le chemin des écoliers, perdant ainsi en quantité et en vertu, ou bien il est entraîné

dans le ruisseau voisin, lequel l'emporte, non pas dans un champ où il ferait du bien, mais dans une rivière dont il gâte l'eau au détriment des poissons : sève perdue !

Dans bien des villages, on néglige de mêler l'engrais solide ou liquide produit par l'homme à ceux des espèces chevaline, bovine, porcine, lapine, galline : mélange qui formerait le plus puissant des engrais. On ne couvre pas toujours les fumiers de terre maigre, de poussière, d'herbes; ils sont constamment exposés à l'action du soleil, qui les dessèche et les appauvrit : sève perdue !

Les tailleurs d'habits, cordonniers, chapeliers, tanneurs, maréchaux-ferrants, bouchers, rôtisseurs, brasseurs, cafetiers, distillateurs, fabricants de colle, savon, sucre, etc., n'utilisent pas toujours les rognures, vieux feutres, tan, poils, râpures, crassin, sang, marc de café, râclure de viscères, résidus divers, qui feraient des engrais de première qualité : sève perdue !

Maintenant nous allons demander la permission d'étendre le sens du mot sève et d'appeler de ce nom tout ce qui entretient la vie, la santé, la force des êtres animés et la perpétuité de leurs races, y compris l'animal raisonnable et les sociétés diverses qu'il forme sur l'étroite partie solide de la surface de notre planète.

Cette permission accordée, le titre de notre article fournirait la matière d'un bon nombre de pages. On pourrait même dire qu'il en a été écrit déjà des millions : Qu'est-ce, en effet, que l'histoire des guerres, sinon le récit de pertes de sève humaine ?

Mais laissons la grave histoire et contentons notre léger sujet.

Certains travailleurs de l'industrie vident leur bourse le dimanche, le lundi, et je me suis laissé dire d'autres jours encore, pour remplir et gâter leur estomac, qui devient ainsi incapable de fournir au sang des sucres bien réparateurs; de plus, le temps de repos qui réduit de beaucoup le salaire : Trois sèves perdues du même coup !

Des travailleurs de cabinet passent aussi quelquefois leurs heures de loisir renfermés dans leurs chambres ou dans un café, au lieu de faire, en plein air, un bon exercice qui ferait circuler leur sang, lequel s'est épaissi dans leurs veines et leurs artères, pendant qu'il étaient assis sur leurs fauteuils de bureau : sève affaiblie !

Les travailleurs des champs, au contraire, jouent souvent les dimanches à des jeux fatigants, quilles, boules, etc., au lieu de se livrer à des jeux tranquilles, à des lectures utiles, qui reposeraient leurs membres et leur permettraient de faire, pendant la semaine suivante, un travail plus productif : autre sève affaiblie !

Beaucoup de jeunes gens lisent des romans qui les transportent dans un monde imaginaire et leur inspirent du dégoût pour la vie réelle, au lieu qu'ils pourraient enrichir leur esprit par de bonnes lectures, qui les mettraient à même de faire des choses profitables à la société, tandis que la lecture des romans les conduit à troubler leur ville ou leur village par des idées malsaines, et quelquefois à terminer par le suicide une existence ennuyée : sève détournée de ses vaisseaux !

Quelques propriétaires ne s'occupent que de toucher de leur domaine un revenu de 2 à 3 pour cent; cependant, ils pourraient leur faire rapporter beaucoup plus par des avances bien entendues, destinées à des machines ou à des améliorations diverses; faute de ces avances, la ferme ne prospère pas, elle périclite, au contraire : sève amaigrie !

Combien de jeunes gens riches, non-seulement font la même chose, mais encore s'énerment dans les plaisirs, se préparent un âge mûr languissant, quelquefois une progéniture languissante comme eux; tandis qu'ils auraient pu dépenser leurs forces à quelque travail utile à eux-mêmes ou au bien public ?

Les sept péchés capitaux font tous perdre de la sève : l'orgueil, qui fait de grosses dépenses pour parader devant les hommes; la colère, qui enflamme le sang de celui qu'elle possède et le conduit quelquefois à verser le sang de son semblable; la gourmandise, qui se donne des indigestions, en même temps qu'elle laisse toute une famille endurer la faim; l'envie, qui amaigrit et jaunit celui qu'elle tourmente; l'avarice, qui blémit de misère, tandis que l'usage raisonnable de ses écus lui donnerait un teint fleuri, sans

compter que cet usage, charitable et intelligent, aiderait des vieillards et des infirmes à mieux vivre et vivifierait le commerce et l'industrie; la paresse, enfin, qui laisse inertes des forces que Dieu avait faites pour être actives et productives.

Concluons que, s'il n'y avait pas tant de sève perdue, les individus seraient plus heureux et les nations plus prospères.

(Société d'horticulture de l'Ain.)

Faits divers.

On lit dans le *Charentais* :

En ce moment on voit, sur le port de l'Houmeau, un canon du poids de 46,000 kilos venant de la fonderie de Ruelle, et qui attend son embarquement à destination du port de l'Orient. Cette énorme pièce a été amenée de Ruelle au port de l'Houmeau sur un chariot construit ad hoc et traîné par quarante chevaux appartenant à l'entreprise de M. Quillet.

La Cour d'assises de Saintes, dans sa dernière session, a condamné, par contumace, à dix ans de réclusion et à dix ans de surveillance de la haute police, Emile-Marie Forgeot, ancien huissier à La Rochelle, reconnu coupable de malversations.

Le sieur Forgeot était la fine fleur du parti radical à La Rochelle.

Le professeur Palmieri vient de communiquer aux journaux de Naples les observations suivantes sur l'état actuel du Vésuve :

« L'activité est toujours la même dans la nouvelle ouverture.

« Ceux qui montent sur le cône par le sentier habituel, n'arrivent pas à discerner l'éclat rougeâtre du feu intérieur de cette ouverture, par suite de la grande abondance de fumée qui l'obscurcit devant eux.

« Pour nous autres, membres de l'Observatoire, nous prenons un autre chemin. Nous montons du côté du nord-ouest et nous descendons directement dans l'ample cratère de 1872, en nous approchant sans péril, du moins à cette heure, jusqu'au bord de la nouvelle ouverture, qui, d'après des expériences faites par un élève de l'Observatoire, M. Bracale, serait à une profondeur de plus de 300 mètres.

« Si la lave qui resplendit dans le fond du gouffre parvient à s'élever jusqu'au bord, après avoir rempli le fond du vieux cratère, elle se répandra sur le cône par le côté où nous y entrons aujourd'hui. La force de projection devra être alors d'environ 4,000 atmosphères; et si, par quelques points, les parois du cône n'offrent pas assez de résistance, on aura la sortie de la lave par les flancs ou par la base du cône, comme cela est déjà arrivé tant de fois. »

Les appareils de l'Observatoire, sauf de petites variations, conservent la même activité.

MM. Vaussenat et Bosviel frères ont fait, le 21 décembre, au pic du Midi, une ascension audacieuse. Ces trois intrépides voyageurs ont mis cinq heures pour franchir la rampe glissante qui mène de Gripp à l'Observatoire du pic. La montée leur a été pénible, à cause de l'état de neige cristalline, grumeleuse, qu'ils trouvaient sous leurs pas et qui, se soulevant en poussière brillante, retombait enfouissant leurs chevelures. La température maxima qu'ils ont éprouvée a été de 16 degrés au-dessous de zéro.

M. le général Nansouty leur fit, cela va sans dire, un excellent accueil, et leur offrit un réconfortant dîner.

Après cinq heures et demie de séjour à l'Observatoire, les trois voyageurs se remettaient en route.

La descente fut facile et prompte; ils volaient, paraît-il, et à travers la neige glacée, en s'appuyant ferme sur leurs bâtons ferrés, si vite, qu'après une heure et demie de bonds et de glissées, ils arrivaient à Gripp.

M. Vaussenat et sans doute MM. Bosviel vont prochainement recommencer l'ascension.

Huit ans chez les sauvages. — La dernière malle australienne vient d'apporter une lettre qu'un nommé John Renton, né à Stromness (Ecosse) envoie à sa famille.

John Renton donne dans sa lettre de curieux détails sur la résidence forcée de huit ans qu'il a faite chez les sauvages, indigènes de l'île de Malaya, l'une des îles de l'archipel Salomon, ainsi que sur leurs mœurs et leurs coutumes.

Un de ses frères, demeurant à Edimbourg, a communiqué cette lettre au *Scotsman*, qui la publie tout entière; mais comme elle est très-longue et que le style et l'orthographe sont d'un matelot qui n'a pas parlé sa langue pendant plusieurs années, nous allons en extraire seulement les parties intéressantes.

La lettre de Renton est datée de Bowen, le 7 septembre.

C'est la première fois depuis huit ans qu'il lui a été possible d'écrire à ses parents.

Voici le récit de son voyage :

Il avait quitté San-Francisco sur un navire américain, de Boston, appelé le *Reynard*, qui mettait à la voile pour l'île Mac-Kean, afin d'y prendre un chargement de guano pour la Géorgie.

Arrivé à Mac-Kean, John Renton apprend que le navire fait beaucoup d'eau, qu'il est très-charge, que son équipage est mauvais, et que, malgré cela, il se prépare à voyager en plein hiver autour du cap Horn.

Il s'entend avec quatre hommes de l'équipage pour s'emparer d'une baleinière et abandonner le *Reynard*.

Ils furent quatre ou cinq jours sous un soleil ardent; enfin la pluie tomba, ils étendirent leurs voiles et purent recueillir une quantité d'eau suffisante pour remplir leurs deux petites barriques.

Ils tuèrent un requin avec un harpon qu'ils avaient apporté, allumèrent du feu dans le bateau, et ils firent cuire la viande du mieux qu'ils purent.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Bulletin Financier.

Paris, 4 janvier.

Le mouvement en avant commencé hier a continué aujourd'hui, et les rentes françaises sont en hausse considérable. Le 5 0/0 a, en effet, encore monté de 32 cent. 1/2, et il était très-demandé en clôture à 104,90.

Le 3 0/0 a également gagné de nouveau 30 centimes et il s'est traité un grand nombre d'affaires à 66,20.

Hausse de 22 cent. 1/2 sur l'Italien qui s'est arrêté hier à 73,65 et qui fait actuellement 73,87 1/2. Cette valeur a gagné en deux jours 57 cent. 1/2.

Le Turc fait un mouvement contraire à celui de la plupart des autres valeurs, et il a encore baissé depuis hier. On l'offrait ce soir à 22,57 1/2 et l'on ne trouvait pas d'acheteurs. Les Lots font 58 sans affaires.

Le Crédit mobilier n'a pas encore repris son mouvement de hausse, mais il est très-ferme à 183,75.

Le Pérou a légèrement baissé. De 35 1/8, il est revenu à 34 3/4.

Nouvelle hausse de 4,25 sur la Banque de Paris qui est à 1107,50 et nouvelle baisse sur la Banque ottomane qui reste à 455.

Les Tabacs italiens font 775, sans leur-deur.

Le Gaz conserve ses hauts cours, et il était demandé aujourd'hui à 4,075.

Extérieure espagnole 48; Intérieure espagnole 16 1/8.

L'*Univers illustré* présente, dans son numéro de cette semaine, un ensemble de gravures aussi varié qu'attrayant. Parmi les intéressants sujets que le crayon de ses dessinateurs a reproduits, nous signalerons : Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *La Jeunesse des Mousquetaires*, drame en cinq actes et quatorze tableaux, par Alexandre Dumas et Auguste Maquet; dernier tableau : *Le Jugement*; le Jour de l'an partout; 1875-1876 : les souvenirs de l'année qui finit; le vicomte Arthur de La Guéronnière, ancien sénateur, décédé le 23 décembre; événements d'Herzégovine : un poste turc près de Kostonitza; voyage de S. A. R. le prince de Galles aux Indes : chefs indigènes (quatre portraits); trône d'argent du prince de Galles pour ses réceptions officielles; les éléphants du Guicowar de Baroda attendant l'arrivée du prince; le prince inspectant les troupes à Poonah; le *Skating-Ring*. — Rébus.

Nous devons rappeler que l'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une nouvelle et très-attrayante PRIME GRATUITE, consistant en volumes de nos écrivains les plus célèbres, volumes qui sont élégamment cartonnés à l'anglaise, avec titre doré.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrosé, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Würzer, M. le professeur docteur Beneke, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunelière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).
Monsieur. — Dieu soit béni, la Revalescière Du

Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIE, RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. LANGEVIN, curé.

Cure N° 48,816.

Certificat du célèbre docteur Rudolphe Würzer.

Bonn, le 19 juillet 1855.

La Revalescière remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des pommons et des bronches, la toux et la consommation.

Docteur Rud. WÜRZER,
Membre de plusieurs sociétés scientifiques.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses,

2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAUD, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes. (531)

Marché de Saumur du 31 décembre.

Froment (Ph.) 77 k.	19	—	Huile chenc.	50	—
2 ^e qualité.	74	18	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	11	Graine tréfle	50	70
Orge	65	11	— luzerne	50	65
Avoine b. bar.	50	11	Foin (h. bar.)	780	150
Fèves	75	17	— Luzerne	780	120
Pois blancs.	80	35	Paille	780	70
— rouges.	80	26	— Amandes	50	—
Graine de lin.	70	26	Cire jaune.	50	250
Farine, culas.	157	—	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Golza	65	25	qualité (52 k. 500)	58	—
Chenevis	50	16	2 ^e .	50	—
Huile de noix.	50	75	3 ^e .	—	45

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{re} qualité » à »
Id.	2 ^e id. » à 65
Ordin., env. de Saumur 1875.	1 ^{re} id. » à 55
Id.	1875, 2 ^e id. » à 45
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{re} id. » à 55
Id.	2 ^e id. » à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{re} id. » à 45
Id.	2 ^e id. » à 40
La Vienne, 1874.	» à 35

ROUGES (2 hect. 20).	
Souzy et environs, 1874	1 ^{re} qualité » à »
Champigny, 1874	2 ^e id. » à »
Id.	1 ^{re} id. » à »
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1875	» à 75
Varrains, 1875	» à 70
Bourgueil, 1875	1 ^{re} qualité » à 80
Id.	2 ^e id. » à 70
Id., 1874	1 ^{re} id. » à 70
Id.	2 ^e id. » à 125
Id.	» à 110
Restigné	70 à 75
Chinon, 1875	1 ^{re} id. » à 70
Id.	2 ^e id. » à 65
Id.	1 ^{re} id. » à 100
Id.	2 ^e id. » à 90

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 40 — — — —
7 — 40 — — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures » minutes du matin.
10 — 30 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 40 — — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER 1876.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	66	15	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	742	50	7	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	712	50	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	90	»	»	Crédit Mobilier	182	50	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	697	50	»	»
5 % jouiss. novembre.	104	65	»	»	Crédit foncier d'Autriche	505	»	1	25	Société autrichienne, j. janv. . . .	675	»	»	»
Obligations du Trésor, l. payé.	480	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	330	»	7	50	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	»	Est, jouissance nov.	577	50	2	50	Orléans	315	50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	965	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	311	50	»	»
— 1865, 4 %	502	50	1	50	Midi, jouissance juillet.	730	»	»	»	Est	311	»	»	»
— 1869, 3 %	370	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1212	50	»	»	Nord	319	50	»	»
— 1871, 3 %	347	50	2	50	Orléans, jouissance octobre. . . .	998	75	3	75	Ouest	311	75	»	»
— 1875, 4 %	469	»	1	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	632	50	5	»	Midi	310	50	»	»
Banque de France, j. juillet.	895	»	5	»	Vendé, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	Deux-Charentes	382	50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	630	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1072	50	»	»	Vendé	331	75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	»	»	»	Société immobilière, j. janv. . . .	25	»	1	»	Canal de Suez	528	50	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr.	375	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	315	»	5	»					
Crédit foncier, act. 500 f. 250 p.	912	50	»	»										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	» à »
6 — 45 — — — —	(s'arrête à Angers) omnibus.
9 — 1 — — — —	soir, omnibus.
1 — 33 — — — —	express.
4 — 19 — — — —	omnibus.
7 — 17 — — — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-mixte.	» à »
8 — 20 — — — —	omnibus.
9 — 41 — — — —	express.
4 — 44 — — — —	soir, omnibus.
10 — 28 — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 15.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Lorraine, Composée de : Caves, cuisine, bûcher en sous-bassement; salon, salle à manger et deux petites pièces au rez-de-chaussée; quatre chambres et cabinet de toilette au premier étage; grenier sur le tout; Jardin planté d'arbres fruitiers. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (632)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE Après décès.

Le dimanche 9 janvier 1876 et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, Il sera procédé, par le ministère de M^e LAUMONIER.

En la propriété de M^e Oger, située à Gaure, commune de Varennes-sous-Montscreau.

A la vente publique et aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M. MARC-THIBIS GAUTHIER, juge de paix retraité.

On vendra : Meubles de toute sorte, literie, linge, batterie de cuisine, outils, instruments de jardinage, paille, foin, avoine, vins et futailles; Cheval, charrette, voiture et autres objets.

Bibliothèque d'environ 800 volumes, comprenant ouvrages de droit, philosophie, littérature et histoire. (635)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE

C^{ie} "HOWE" L^a

Fondateur ÉLIAS HOWE

Inventeur de la Machine à coudre et SEUL PROPRIÉTAIRE du Nom et de la Marque de HOWE

La C^{ie} HOWE, répondant à un désir tant de fois exprimé par ses Amis et ses Agents, vient en plus de ses trois numéros de Machines : N° 1 — N° 2 — N° 3, reconnues sans rivales dans l'industrie, d'inaugurer une nouvelle Machine à main, dite "HOWE" N° 0, copiée sur son admirable Machine N° 1. *Ornat, Ourlant, Soutachant*. Son élégance, sa solidité, la beauté de son point sans envers, son prix extrêmement avantageux, lui assurent la première place dans toutes les familles.

TARIF DES MACHINES de la C^{ie} HOWE L^a

MACHINE N° 0
Machine à main, livrée complète avec sa base richement décorée et la série des guides

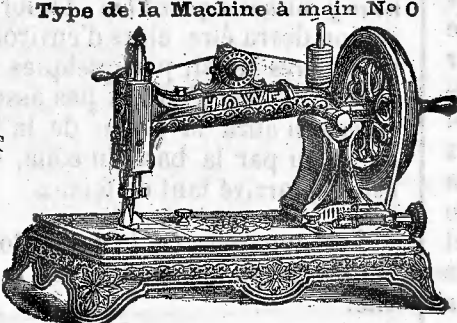
110^f

MACHINE N° 1
Montée sur pieds, pour familles, hôtels, lingères

250

MACHINE N° 2
Pour confections, corsets, coutures

275



TARIF DES MACHINES de la C^{ie} HOWE L^a

MACHINE N° 3
Pour grandes confections, équipements militaires et chausseries

300^f

MACHINE N° 4
Spéciale pour remettre les élastiques

300

MACHINE N° 5
Grand cylindre Impérial

650

Exiger le nom de "HOWE" sur le bras de la machine.

DÉPOT dans la 1^{re} maison de chaque ville.

ENTREPOT GÉNÉRAL POUR MAINE-ET-LOIRE

12, Place Neuve, 12

A ANGERS

Envoi de Prospectus sur demande affranchie.

AVIS

La Direction générale du COMPTOIR COMMERCIAL, dont le siège a toujours été, jusqu'à présent, à Rouen, est transférée à Saumur, à partir du 1^{er} janvier 1876.

M. G. DOUSSAIN, directeur général, quai de Limoges, 49, à Saumur. (630)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d^e pour les départements 4 fr.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.
Un an 6 fr. 8 f.
Six mois 3 fr. 50 f.
Trois mois 2 fr. 2 f.

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.

Paris. Département.
Un an 15 fr. 18 fr.
Six mois 8 fr. 10 fr.
Trois mois 4 fr. 5 fr.



ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.